



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Jean Anicet Andriamosarisoa, et le Directeur du Bureau de Pays de l'OIT pour Madagascar, Christian Ntsay, lors de l'Hymne national



Communiqué de presse

Le Ministère de la jeunesse et des sports met en place un dispositif national d'appui à l'auto-emploi par l'entrepreneuriat des jeunes avec l'appui du BIT

M. Jean Anicet Andriamasarisoa, Ministre de la jeunesse et des Sports, et M. Christian Ntasy, Directeur du Bureau de Pays de l'OIT pour Madagascar, les Comores, Maurice et des Seychelles ont procédé ce 30 novembre 2017 au Palais des Sports Mahamasina Antananarivo à la signature de l'accord de partenariat en faveur des jeunes des différentes régions de Madagascar.

Cet accord est le fruit d'une coopération entre le Ministère de la jeunesse et des sports (MJS) et le Bureau international du Travail (BIT) et consiste à mettre en place un dispositif national d'appui à l'auto-emploi par l'entrepreneuriat des jeunes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action de la Politique Nationale de la jeunesse et d'autres cadres d'intervention pour la promotion du travail décent, notamment le Programme Pays pour le Travail Décent 2015-2019, le Plan de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi, le Plan National d'Action de promotion du travail décent dans l'économie rurale.

En effet, 400.000 jeunes diplômés arrivent annuellement sur le marché du travail et font face à des difficultés d'insertion professionnelle à cause de l'inadéquation emploi-formation, de la faiblesse des demandes des entreprises et du manque de dispositif d'accompagnement à cette entrée sur le marché du travail. Dans ce contexte de raréité de l'emploi salarié, seulement 1 jeune sur 10 veut devenir entrepreneur et actuellement, 2,5% des jeunes sont des employeurs selon l'enquête sur la Transition des jeunes vers la vie active en 2015. Il convient donc de sensibiliser et d'appuyer les jeunes à exploiter ce domaine de l'entrepreneuriat qui constitue une opportunité considérable dans le domaine de création de richesses et d'emplois. Or, il n'existe pas encore de dispositif national pour faciliter cette orientation vers le monde entrepreneurial malgré des initiatives ponctuelles.

D'où la mise en place de ce partenariat stratégique entre le MJS et le BIT dont le démarrage se caractérise par deux phases. De la première étape de ce programme, un pool de 30 Responsables Nationaux du Ministère et des Conseillers-Formateurs (COFs) des Centres de Jeunesse et des Maisons des Jeunes des différentes régions de Madagascar auront les connaissances et les capacités requises pour assurer l'accompagnement des jeunes l'information, l'orientation, la formation des jeunes en entrepreneuriat et à les accompagner à travers le partage d'information, l'orientation, les divers appuis et leur mise en relation avec les partenaires concernés qui interviennent dans ce domaine.

Pour la deuxième phase, un mécanisme viable au sein des Maisons des jeunes sera défini et se basera sur une organisation structurée avec une Coordination nationale, un plan national d'action sur 3 ans au minimum, une expression de volonté d'allocation de ressources internes pour sa mise en œuvre et un système de suivi-évaluation pour assurer son efficacité. Un appel fort est lancé à l'endroit de tous les partenaires qui peuvent contribuer au renforcement de ce dispositif.

Il est à noter que les réalisations de ce programme vont permettre à Madagascar de contribuer à l'atteinte des objectifs 4 et 8 de l'Agenda 2030 dont les cibles consistent à augmenter le nombre de jeunes disposant des compétences nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat, à élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Emma Raboanally, Assistante à la communication et à l'information publique du BIT, Tél : 0346510255, Email : eraboanally@ilo.org
- Hainy Randramaniriso, Collaborateur technique, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Tél : 034 61 387 80, Email : gnamp@ilo.org



PHOTOS. HAJANIANA RANDRIAMANANARIVOARIVELONA (Haja Randria)